

## Mairie de LOISY

# Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 19 avril 2019.

Porté à l'affichage le 30 avril 2019.

Le Conseil Municipal réuni le 19 avril 2019, à 20 H, sous la Présidence de Madame Isabelle BAJARD,  
Maire :

- **ADOPTE**, à l'unanimité, le compte rendu de conseil du 15 mars 2019,
- **APPROUVE** à l'unanimité le rajout d'un point à l'ordre du jour : devis d'un éclairage public.
- **PREND** connaissance d'une présentation sur le compteur Lihncy et son installation sur la commune,
- **VOTE** à l'unanimité, le changement de toutes les vieilles ampoules pour des ampoules LED remplacement par le SYDEL pour un montant de total de 4045.79€ avec une participation de 2427.48€ du sydel, reste à la charge de la commune une participation de 1618.32€ HT,
- **VOTE**, à 13 voix pour, 2 abstentions le non renouvellement de la convention avec la SPA,
- **DÉCIDE**, d'accorder à l'unanimité des subventions aux organismes ou associations suivantes :  
Prévention routière 100€ ; Association sportive du Collège de Cuisery 160€,
- **VOTE**, à l'unanimité, la Décision modificative suivante comme suit :  
En Section de fonctionnement : En fournitures d'entretien (au compte 60631) +38 €  
Et -38€ au compte 6811 (042) Dotations et provisions Immobilisations incorporelles,
- **VALIDE**, à l'unanimité, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2018.
  
- **PREND CONNAISSANCE** :
  - De la possibilité de financement des radars pédagogiques par les subventions issues des amendes de police.
  - Des chiffres définitifs des dotations de l'Etat et du FCTVA,
  - De la réponse en ligne de 2 prestataires au moins du marché public pour les aires de jeux,
  - Des informations relatives à la dernière réunion de la communauté de communes,
  - Des réunions publiques sur le PLUI, de la cérémonie du 8 mai, de la date du Fleurissement communal du 18 mai,
  - De la démarche de la commune d'une prescription trentenaire sur un terrain,
  - Des dons à Notre Dame de Paris,
  - De notre inscription pour bénéficier des subventions européennes du WIFI EU,
  - Des informations sur les différentes commissions,
  - De la demande d'un conseiller d'ouvrir une desserte communale,
  - De la réussite du projet cirque des écoles.

La séance est levée à 23h00.

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de LOISY pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Mme Le Maire, Isabelle BAJARD.